

HABITAT : LE VAL DE SARTHE LANCE UN PROGRAMME D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

Contact presse :

Sophie Lemâtre

chargecommunication@cc-valdesarthe.fr

02 43 83 51 12 / 07 56 36 44 37

Dans son projet de territoire 2022-2035, la Communauté de Communes du Val de Sarthe s'est donnée comme objectif d'aller vers un territoire plus sobre en faisant évoluer les modes de vie. Une ambition qui passe notamment par la rénovation de l'habitat et la lutte contre la précarité énergétique dans les logements privés.

La mise en œuvre d'un Programme d'Intérêt Général (PIG) en lien avec l'Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat (Anah) et le Département de la Sarthe, a été identifiée comme l'un des leviers opérationnels pour accompagner les ménages aux revenus modestes et très modestes, propriétaires occupants uniquement, dans l'amélioration et l'adaptation de leurs logements.

Le PIG a vocation à intervenir sur l'efficacité énergétique (suppression des passoires thermiques), l'adaptabilité des logements au vieillissement et au handicap, la lutte contre l'habitat indigne ou très dégradé. Une décision qui fait suite à l'étude pré-opérationnelle sur l'habitat privé menée à l'échelle du Pôle métropolitain Le Mans Sarthe pour répondre aux problématiques du territoire.

Une aide pour l'amélioration de l'habitat en Val de Sarthe

Afin d'encourager les ménages à engager des travaux d'amélioration de leur habitat, la Communauté de Communes du Val de Sarthe a souhaité prendre en charge le coût de l'ingénierie (aucun frais de dossier ne sera ainsi demandé) et apportera une aide financière à la réalisation des travaux.

Cet accompagnement financier vient en complément des aides de l'Anah et du Département. Il est assuré par la Communauté de Communes du Val de Sarthe et les Communes, et vise à diminuer le reste à charge pour la réalisation des travaux. Le PIG du Val de Sarthe s'étalera sur une durée de 3 ans, avec un objectif d'intervention sur 100 logements.

Le programme a démarré officiellement le 1^{er} février. Près de 2 millions d'euros d'aides publiques seront ainsi mobilisées dont 400 000€ par la Communauté de Communes. Les Communes abonderont cette enveloppe à hauteur de 1 €/habitant par an.

SOLIHA en charge de l'ingénierie

SOLIHA (accompagné de CENTICH pour les dossiers d'adaptation du logement) est l'opérateur qui assurera le suivi et l'animation du dispositif. Il aura notamment en charge d'accompagner les propriétaires à définir les programmes de travaux les plus pertinents, vérifier l'éligibilité au dispositif et à monter les dossiers de subvention. Il assurera également la communication sur le PIG auprès des particuliers mais également des communes.

• **Important** : le PIG vient en complément de la plateforme SARHA mise en place à l'échelle du Pays Vallée de la Sarthe, et qui reste la porte d'entrée unique pour tout renseignement.
Contact : 02 43 94 90 09.